

# SCOT

Schéma de  
Cohérence  
Territoriale de  
Marne &  
Gondoire

QUEL PROJET DE TERRITOIRE POUR 2030 ?



**MARNEetGONDOIRE**

communauté d'agglomération

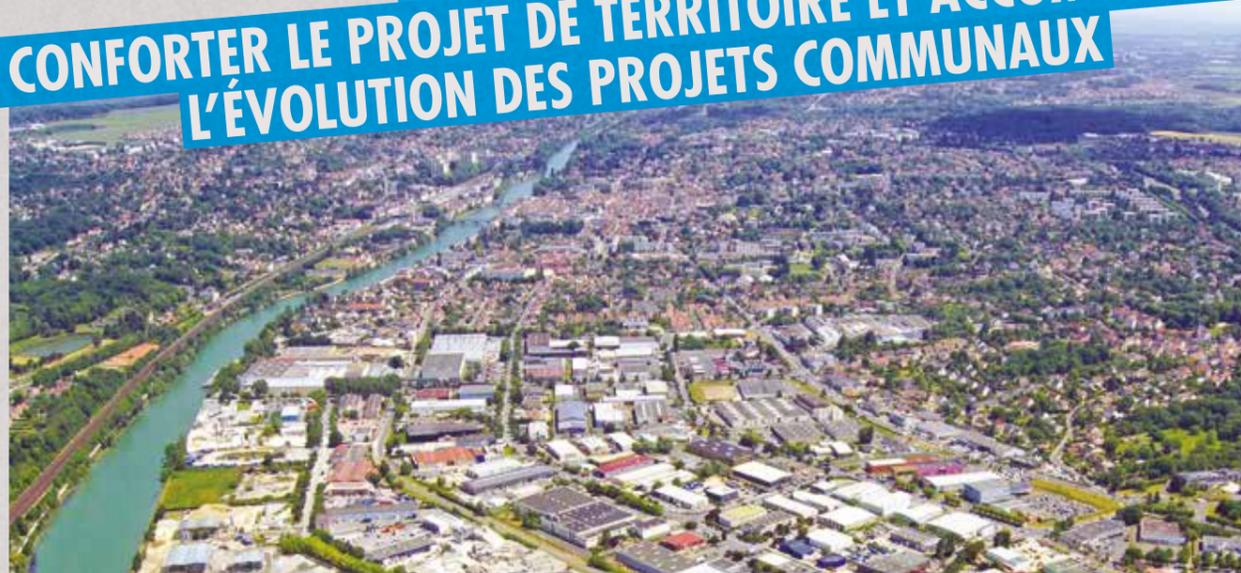
ARTS & LETTRES | ENVIRONNEMENT | TOURISME | **TERRITOIRE** | HABITAT | SÉCURITÉ & PRÉVENTION | ACTION SOCIALE

[www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr)

# SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale de Marne & Gondoire

## LA DÉMARCHÉ CONFORTER LE PROJET DE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PROJETS COMMUNAUX



La Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire a engagé en 2017 la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), en vigueur depuis 2013.

Ce processus de réflexion stratégique et prospectif, mené désormais à l'échelle de nos 20 communes, permettra de définir un projet de territoire pour imaginer et organiser le développement de Marne & Gondoire à horizon 2030.

### QU'EST-CE QU'UN SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification qui fixe les grandes orientations d'aménagement de notre territoire à l'horizon 10-15 ans.

Il s'agit d'un projet **stratégique d'avenir pour Marne et Gondoire**, qui définit ce qui doit être fait mais aussi ce qui doit être évité pour garantir la cohérence, l'équilibre et la solidarité entre nos communes.

Le SCoT répond aux **enjeux propres à notre territoire** sur une variété de thématiques telles que les déplacements, le logement, l'économie, l'environnement, le cadre de vie... Il a ainsi des conséquences concrètes sur de nombreuses facettes de notre quotidien !

### QUELLES SONT LES ÉTAPES DE SA RÉVISION ?



### LE SCoT ET VOUS : UNE DÉMARCHÉ PARTAGÉE



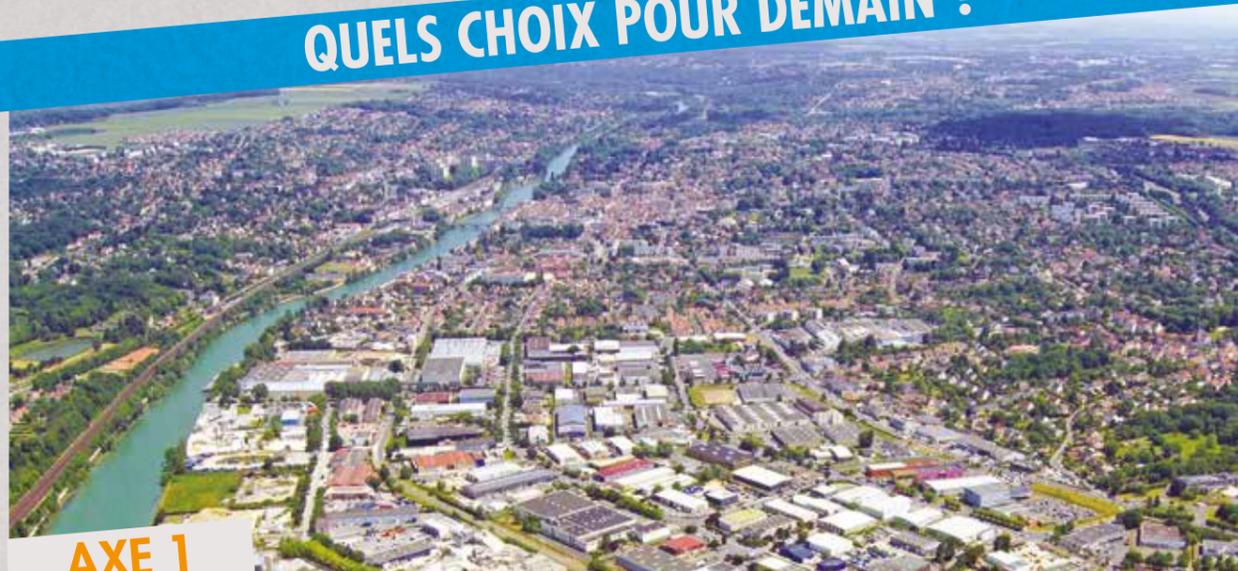
- Des pages web régulièrement mises à jour sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire
- Des articles dans le Marne et Gondoire Hebdo
- Une exposition évolutive et itinérante dans les communes
- La publication de la Lettre d'info à 3 reprises



- Un registre d'expression dans chaque mairie et au siège de Marne et Gondoire
- Une adresse e-mail dédiée : [urbanisme@marneetgondoire.fr](mailto:urbanisme@marneetgondoire.fr)
- Une réunion publique organisée le 4 avril 2018
- 3 spectacles suivis de temps d'échanges avec les élus communautaires



## QUELS CHOIX POUR DEMAIN ?



### AXE 1

## CONFORTER L'IDENTITÉ DE MARNE ET GONDOIRE À TRAVERS UN POSITIONNEMENT TERRITORIAL ÉCO-RESPONSABLE À L'ÉCHELLE DE L'EST PARISIEN

S'engageant dans un modèle de développement respectueux des personnes et des ressources, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire souhaite devenir un territoire d'innovation durable où la qualité du cadre de vie et la richesse des espaces naturels sont de vrais atouts.

- Un territoire **RESPONSABLE** qui consomme peu d'espaces :
  - En privilégiant les constructions au sein des espaces déjà bâtis
  - En limitant le développement urbain sur les espaces naturels, agricoles et forestiers

- Un territoire **QUALITATIF** qui garantit un cadre de vie agréable à ses habitants :
  - En valorisant la richesse des paysages du territoire et leur accessibilité
  - En préservant et en renforçant le développement de la nature en ville
- Un territoire **SÛR ET DURABLE** qui œuvre pour la sécurité de ses habitants et de ses biens :
  - En assurant une gestion économe et raisonnable des ressources, notamment de l'eau
  - En anticipant l'accueil de population nouvelle
  - En offrant un environnement sain et apaisé

### AXE 2

## IMPULSER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PORTEUR D'EMPLOI ET ACCOMPAGNER SES ÉVOLUTIONS

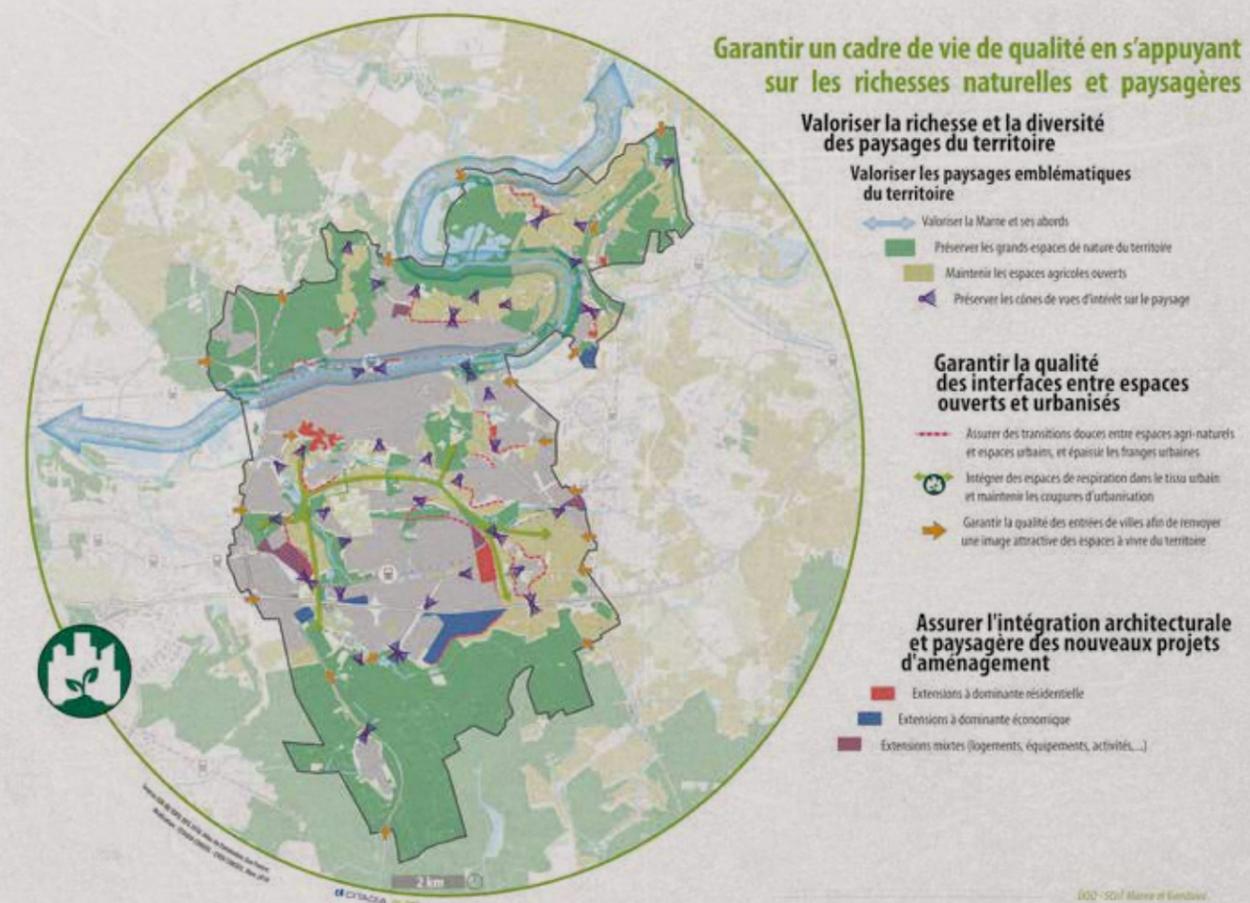
Souhaitant encourager une nouvelle dynamique de création d'emplois, le territoire s'engage à soutenir le tissu économique local, à anticiper l'évolution des modes de travail et à étudier les potentiels de développement de la croissance verte.

#### • STIMULER la création d'emplois :

- En identifiant et en soutenant le développement de nouvelles filières plus vertes pouvant participer à la croissance économique
- En recherchant un meilleur accord entre les compétences professionnelles des habitants et les besoins des entreprises

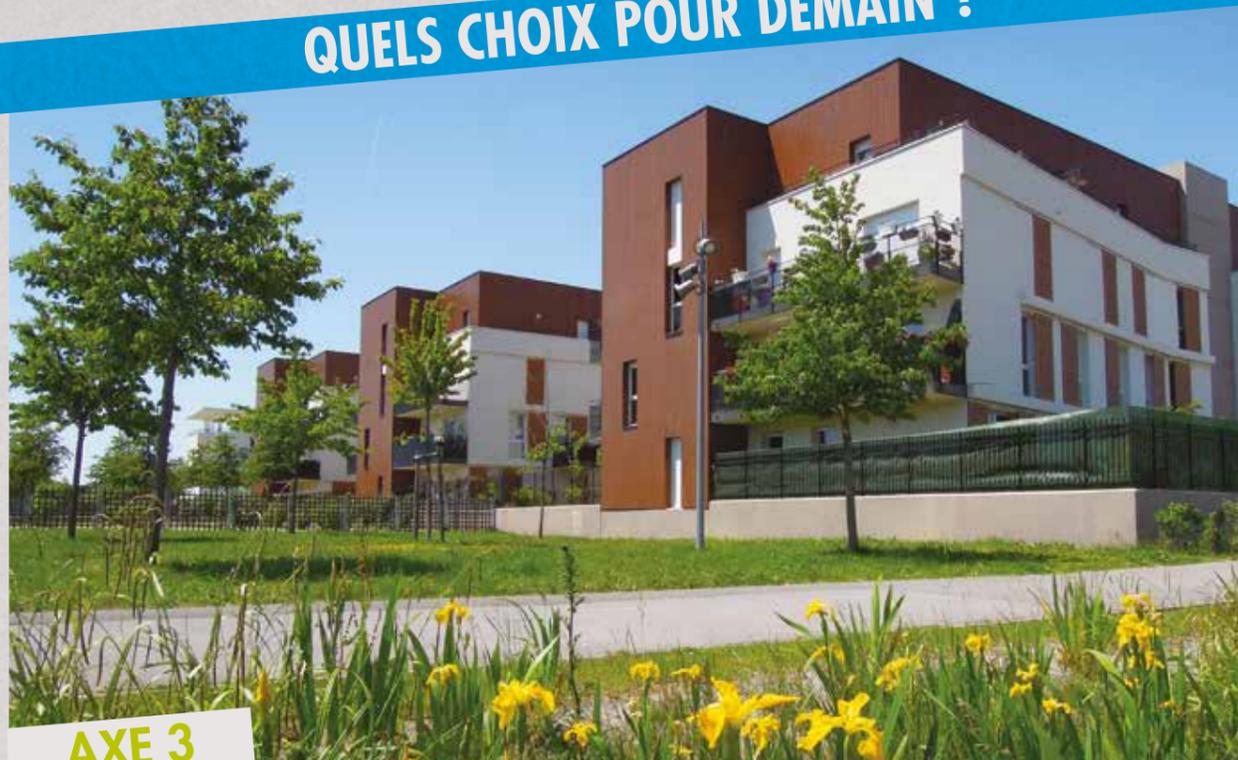
#### • SOUTENIR la dynamique commerciale :

- En maintenant la présence de commerces diversifiés sur le territoire
- En rendant attractifs et animés les centres villes et les bourgs
- En restant à l'écoute de l'évolution des habitudes de consommation des habitants





## QUELS CHOIX POUR DEMAIN ?



### AXE 3

## CONSTRUIRE UN HABITAT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE SES HABITANTS

Décidé à poursuivre sa croissance démographique et résidentielle à l'horizon 2030, le territoire souhaite pouvoir répondre aux besoins de tous en matière de logement.

- **RECHERCHER un développement ÉQUILIBRÉ du territoire :**
  - En respectant les caractéristiques et les spécificités de chaque commune
  - En participant collectivement à l'effort de construction

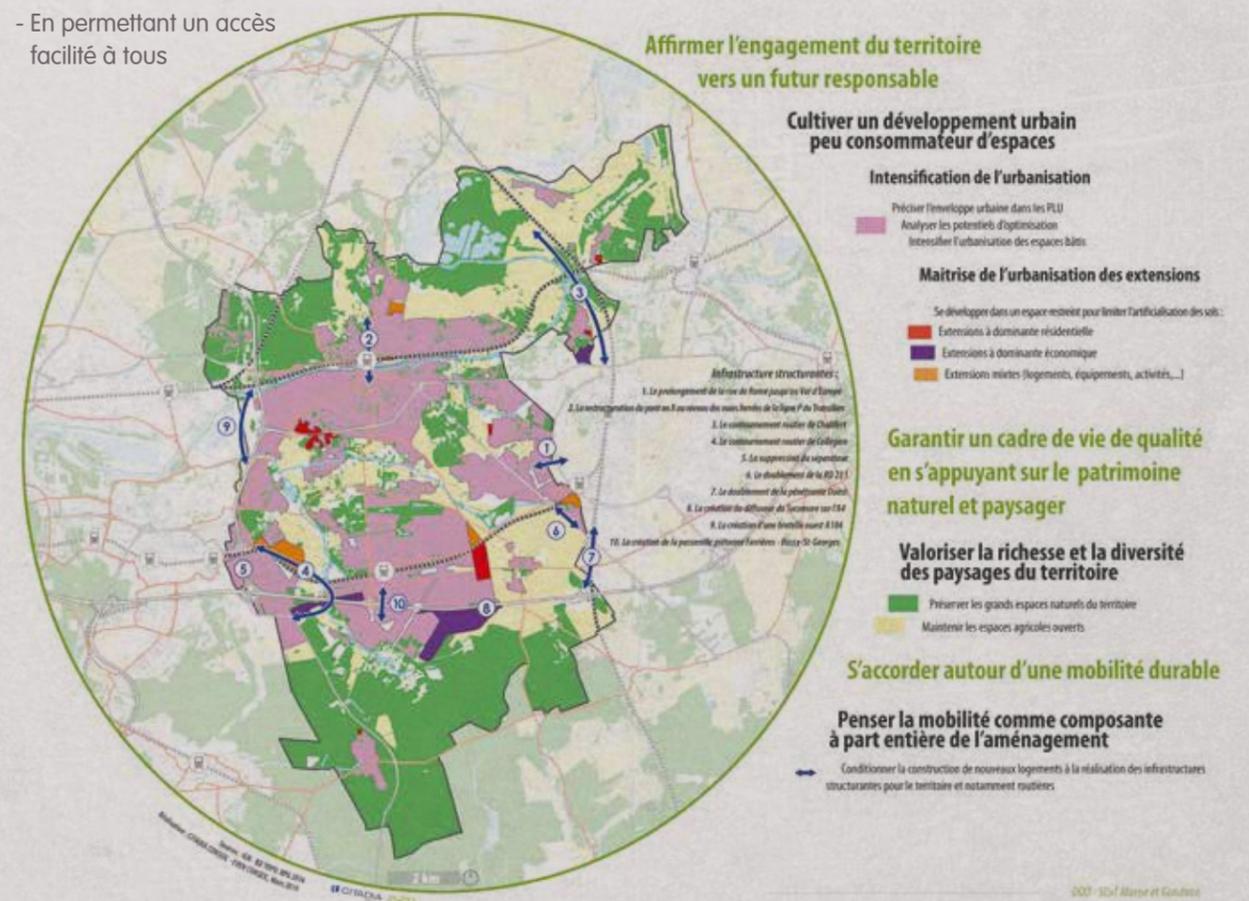
- **PROPOSER une offre de logements ADAPTÉE à chacun :**
  - En répondant aux besoins de tous (étudiants, jeunes travailleurs, familles, seniors, etc.)
- **OFFRIR des espaces de vie ATTRACTIFS aux habitants :**
  - En invitant la ville à s'ouvrir sur les espaces naturels et agricoles
  - En prévoyant des espaces publics conviviaux et animés, privilégiant les échanges entre tous

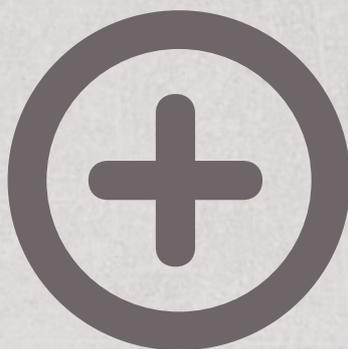
### AXE 4

## DÉVELOPPER LES AMÉNITÉS URBAINES ET L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS DANS UNE LOGIQUE DE PROXIMITÉ

Le projet de territoire s'attache à offrir à ses habitants un cadre de vie qualitatif en matière d'équipements, de services, de mobilités, d'espaces publics, de paysages urbains. C'est l'ensemble des « aménités urbaines » locales des villes et villages du territoire qu'il faut mettre en valeur.

- **Un territoire qui cherche à DIMINUER LES DEPLACEMENTS :**
  - En rapprochant les zones d'emplois, de loisirs et de consommation au plus près des logements
- **Un territoire qui cherche à PROPOSER une offre ÉQUITABLE EN ÉQUIPEMENTS :**
  - En répondant aux pratiques et aux besoins des habitants
  - En permettant un accès facilité à tous
- **Un territoire qui FACILITE la MOBILITÉ :**
  - En conditionnant la réalisation des opérations d'aménagement à leur desserte en transports en commun
  - En continuant à améliorer l'offre de transports et les déplacements doux, en développant de nouvelles solutions de mobilité





Plus d'info sur  
**[www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr)**

01 60 35 43 50

[urbanisme@marneetgondaire.fr](mailto:urbanisme@marneetgondaire.fr)

   Marne et Gondoire Agglo

**MARNEetGONDOIRE**

communauté d'agglomération

**Communauté d'Agglomération  
de Marne et Gondoire**

1 rue de l'Étang • 77600 BUSSY-SAINT-MARTIN